

Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

NOMBRE DE CONSEILLERS	DATE DE CONVOCATION	DATE D’AFFICHAGE
En exercice 86	20 novembre 2019	3 décembre 2019
Quorum 66		
Votants 76		
Suffrages exprimés : 76		

Séance du 11 décembre 2019

N°191211-04

L’an deux mil dix-neuf, le 11 décembre à 19 h 00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, en l’Hôtel de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Gérard COLIN, Président,

Etaient présents :

Jean-François ALIGNY, Patrick BARTHÉLÉMY, Pierre-Luc BILLIEZ, Jean-François BOQUET, Didier BOULLARD, André-Pierre BOURDON, Luc BREANT, Jean BUGEON, Danièle CAMINADE, Bertrand CARPENTIER, Raymond CARPENTIER, Philippe CARREIN, Christine CHANGEUX, Jean-Louis CHAUVENSY, Jacques CHEVALLIER, Jean-Claude CLAIRE, Gérard COLIN, Jean-Michel COLOMBEL, Jean-Marc COPPENS, Odile COUROYER, Stéphane DEGREMONT, Claude DESAEGER, Jérôme DOUILLET, Marie-Louise DOULET, Jean-Claude DUBOC, Philippe DUFOUR, Isabelle DUJARDIN (Saint Valery en Caux), Annie DUMENIL, Philippe ETIENNE, Jean-Marie FERMENT, Franck FOIRET, Gérard FOUCHÉ, Daniel FREBOURG, Laurent GODEFROY, Françoise GUILLOT, Christiane HERVIEUX, Hervé JOLLY, David LAMBION, Pascal LARGILLET, Jacques LEBALLEUR, François-Pierre LECLUSE, Agnès LEDUC, Jacques LEFRANCOIS, Yves LEFRIQUE, Daniel LEGROS, Didier LEMAISTRE, Jérôme LHEUREUX, Jean-Louis LUYPAERT, Paul MENARD, Sylvain MONNIER, Benoît MOREAU, William MOUCHE, Alain POILVE, Joël SALLE, Maryvonne SCHILD, Daniel SEIGNEUR, Michel SERY, Jean-Pierre THEVENOT, Pascal VANIER, Marie-Pierre VASLIN, Michel VIARD, Patrick VICTOR et René VIMONT.

Etaient absents représentés par le suppléant :

Mme Isabelle DUJARDIN (Thiouville) représenté par M. Pascal DEBREE
M. Alain LETARD représenté par Mme Valérie MORSALINNE
M. Yvon PESQUET représenté par M. Laurent APPERCELLE

Etaient absents excusés avec pouvoir :

M. Maurice BEAUFILS a donné pouvoir à M. Gérard COLIN
M. Hubert BUQUET a donné pouvoir à M. Didier LEMAISTRE
Mme Dominique CHAUVEL a donné pouvoir à M. Jean-Marc COPPENS
M. Thierry FABAREZ a donné pouvoir à M. Claude DESAEGER
Mme Christine GROUT-LIMARE a donné pouvoir à M. Joël SALLE
M. Michel LIEURY a donné pouvoir M. Jérôme LHEUREUX
Mme Françoise MARIE a donné pouvoir à M. Alain POILVE
M. Nicolas MOLETTE a donné pouvoir à Mme Marie-Louise DOULET
M. Hervé MOUQUET a donné pouvoir à Mme Isabelle DUJARDIN (Saint Valery en Caux)
M. Régis PETIT a donné pouvoir à M. Daniel LEGROS

Etait absente excusée

Mme Chantal BERTEAU

Absents :

MM Rémy BELLANGER, Jean-Luc COTARD, Enrick DE BRABANDERE, Patrice FAUCON, Stéphane FOLLIN, Pierre-Yves JEGAT et Mmes Brigitte HATTON, Justine MORTELECQUE, Aurore RAUCH

Conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Marie-Louise DOULET a été élue secrétaire de séance.

*_*_*_*

Objet :

FINANCES – Budget Assainissement Non Collectif – Décision modificative n°2/2019

N°04

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-1 à L.5211-4,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 septembre 2017 relatif aux statuts de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre,

Vu l'article L.1612-11 du CGCT qui permet d'apporter en cours d'année des modifications au budget,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 18 novembre 2019,

Vu l'avis favorable du bureau élargi en date du 28 novembre 2019,

Le Conseil Communautaire,
après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- accepte les modifications présentées dans les tableaux ci-dessous :

RECAPITULATIF DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2/2019 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DMs	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 500.00 €	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		
05	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
06	CHARGES FINANCIERES		
07	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
08	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	194.00 €	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		
022	DEPENSES IMPREVUES		
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 506.00 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 206.00 €	

Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DMs	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		
73	IMPOTS ET TAXES		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
76	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 508.00 €	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	2 700.00 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 206.00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DMs	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		
20	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-194.00 €	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
020	DEPENSES IMPREVUES		
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	2 700.00 €	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 506.00 €	

Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DMs	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 506.00 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 506.00 €	

DM n°2 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SERVICE DEMANDEUR	CHAPITRE BUDGETAIRE		LIGNE BUDGETAIRE	BUDGET PRIMITIF + DM n°1	DM n°2	EXPLICATIONS
	Operation	Chapitre				
EAS	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	818 DIMERS	700.00 €	2 120.00 €	
PAT	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	61621 BATIMENTS PUBLICS	120.00 €	366.00 €	Régularisation de rattachement 2018
EAS	PAS D'OPERATION	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	7716 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	5 000.00 €	2 698.00 €	
FN	PAS D'OPERATION	68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6817 DOTAT. AUX DEPRECATIIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	0.00 €	194.00 €	Mise à jour des provisions 2019
FN	PAS D'OPERATION	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	13918 AUTRES	0.00 €	2 700.00 €	Sortie de l'inventaire de la subvention rattachée au véhicule Citroën Berlingot 3358XX78 (vendu)
FN	PAS D'OPERATION	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	777 QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	1 433.00 €	2 700.00 €	
FN	PAS D'OPERATION	20 IMMOBILISATIONS INCORPORABLES	2031 FRAIS D'ETUDES	27 848.00 €	-194.00 €	
FN	PAS D'OPERATION	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	73 801.20 €	2 698.00 €	Equilibre de la DM
FN	PAS D'OPERATION	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	73 801.20 €	2 698.00 €	

Pour extrait certifié conforme,
ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,



Le Président,

Gérard COLIN

- Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal Administratif de Rouen, sis 53 Avenue Gustave Flaubert à ROUEN (76000), peut-être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant le délai de deux mois commençant à courir à compter de sa notification ou de sa publication.
- Dans le même délai, un recours gracieux peut-être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :
- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant le délai de 2 mois.

Vu la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982,
Le Président atteste que la délibération du Conseil Communautaire n° 04 - Séance du 11/12/19 est exécutoire.
Date de réception en Sous-Préfecture : 19/12/19
Date de publication : 19/12/19

Le Président,

G. COLIN



Accusé de réception en préfecture
076-200069839-20191211-191211-04-DE
Date de télétransmission : 19/12/2019
Date de réception préfecture : 19/12/2019